



Numéro 670 du Vendredi 23 au Jeudi 29 Septembre 2005

L'urgence d'une riposte

L'actualité économique et sociale fourmille d'exemples qui appellent à la nécessité urgente d'une riposte. Je n'en prendrais que deux récents :

Après la réforme des retraites et de la protection sociale, la casse du code du travail et la chasse aux chômeurs vont parachever la mise en concurrence des salariés.

Après la parution du décret le 5 août dernier, ayant pour objectif de mieux contrôler les chômeurs en déployant un éventail de punitions en cas de refus d'emploi ou de recherches insuffisantes d'un travail, le gouvernement vient de publier une circulaire qui durcit encore les règles du contrôle.

Dorénavant, les sanctions seront graduées.

Ainsi, un chômeur qui refuse une offre d'emploi, de formation ou un contrat d'apprentissage se verra infliger une baisse de ses allocations de 20 % pendant 2 à 6 mois. Au bout de deux offres refusées, son allocation sera amputée de moitié. Et, s'il en refuse trois, il perdra définitivement ses droits.

Autre cas de figure, s'il refuse de répondre à une convocation ou ne montre pas sa bonne volonté pour rechercher un emploi, ses allocations seront supprimées pendant deux mois, voire même s'il récidive portées jusqu'à six mois ou supprimées définitivement par ces règles de contrôle.

Toutes ces mesures n'ont qu'un objectif : obliger les chômeurs à accepter n'importe quel travail, rendre toujours plus précaire la condition des travailleurs, tirer tous les salaires vers le bas.

Le deuxième exemple concerne la santé : le gouvernement cherche à faire de nouvelles économies pour l'assurance maladie en supprimant la prise en charge par la sécurité sociale de 221 médicaments qui ont pourtant prouvé leur efficacité.

Plus choquant encore, il envisagerait le déremboursement partiel de médicaments destinés aux affections de longue durée (cancer, diabète, etc...).

La volonté de diminuer les dépenses remboursables en négligeant les conséquences sur la santé des Français n'aura pas d'autre effet que de reporter le coût sur les malades et de condamner celles et ceux de plus en plus nombreux qui n'en ont pas les moyens à une absence de soin. Pour éviter le pire, le PCF demande la création d'un « pôle public du médicament » pour sortir de la logique de marché et garantir la réponse aux besoins de santé.

La manifestation nationale du 4 octobre à l'appel de tous les syndicats doit symboliser le mécontentement, la colère, l'exaspération en une mobilisation de grande envergure.

Marie-Serge Opigez